ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 1968 — 8e Circonscription de Paris

UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS

contre les dangers d'un pouvoir réactionnaire renforcé

Dimanche dernier, le pouvoir gaulliste a rassemblé autour de lui les forces les plus réactionnaires de notre pays. Par le chantage à la peur, il a abusé de nombreux Français. Aujourd'hui, le véritable danger apparaît au grand jour. Le gaullisme totalitaire veut éliminer toute opposition. Il prend pour cible le Parti Communiste, mais aucune formation politique n'est épargnée dès qu'elle « n'a pas l'étiquette officielle ».

Le gaullisme réactionnaire veut le pouvoir absolu. Les 140 élus qu'il a obtenu au 1er tour, montrent l'ampleur de la menace.

CONTRE UNE POLITIQUE ANTISOCIALE, néfaste aux travailleurs et à la nation.

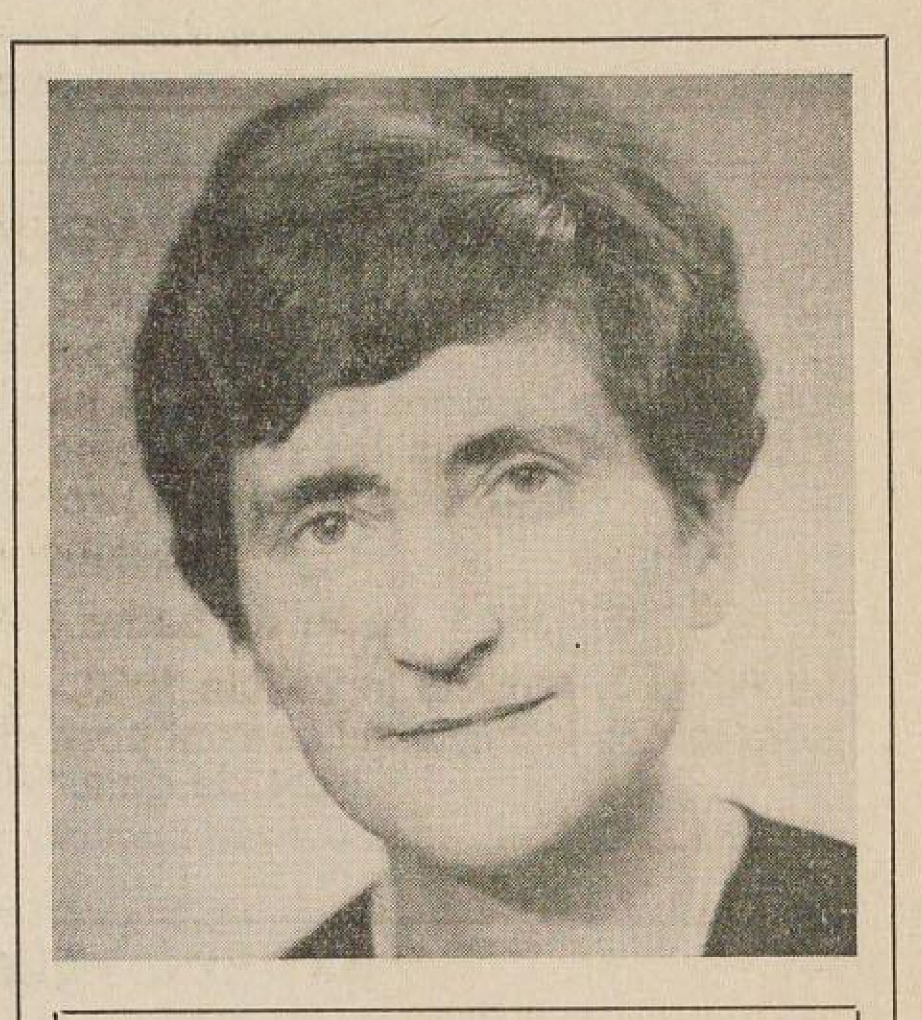
Le gaullisme revendique le pouvoir pour lui seul parce qu'il veut continuer, en l'aggravant, sa politique antisociale et antidémocratique. Il va tenter de reprendre les avantages obtenus par les travailleurs manuels et intellectuels, et de s'attaquer aux libertés syndicales et démocratiques.

Il ne règlera aucun des problèmes urgents qui se posent au pays. Plus il sera assuré d'une majorité forte, plus il pourra s'opposer aux revendications populaires.

Il ne faut pas taire la vérité : la poussé gaulliste et réactionnaire représente un grave danger pour la démocratie.

FACE AU DANGER, LES REPUBLICAINS DOIVENT SE RASSEMBLER.

Malgré la campagne du pouvoir, une opposition importante s'est manifestée dans le pays et à Paris. Seule cette opposition, dont le Parti Communiste reste la force essentielle, pourra faire entendre la volonté des aspirations des Parisiens. Il dépend de votre vote, électrices et électeurs de notre circonscription, que cette opposition se manifeste puissamment.



Catherine LAGATU

CANDIDAT

Vit et travaille dans le 10e arrondissement où elle est professeur - Pendant 12 ans, de 1953 à 1965, elle a défendu les intérêts des habitants du 10e au Conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine - Bien que 43 % des électeurs du 10e lui aient renouvelé leur confiance lors des élections municipales de 1965, le mode de scrutin antidémocratique instauré par le pouvoir n'a pas permis sa réélection - Catherine Lagatu est une militante active du mouvement féminin et des organisations laïques - Elle est déléguée cantonale et administrateur du patronage laïque du 10e. Membre du syndicat des locataires, elle lutte pour une véritable politique du logement social.

Paul FRAISSE

SUPPLEANT

Catherine LAGATU a été désignée par le suffrage universel comme candidat de tous les démocrates, de tous les républicains.

Le vote au second tour devient un devoir impérieux pour que le Paris des démocrates continue d'être représenté à l'Assemblée Nationale.

AUCUNE VOIX REPUBLICAINE NE DOIT MANQUER AU CANDIDAT D'UNION.

D'opinions différentes, les républicains de la 8e circonscription ont voulu exprimer par des votes différents au premier tour, leur opposition à la politique du régime gaulliste.

Communistes, Socialistes, P.S.U., démocrates, confirmeront leur vote. Les électeurs centristes manifesteront leur opposition au pouvoir autoritaire renforcé, au grave danger de l'heure.

Tous, se rassembleront au 2e tour pour barrer la route au pouvoir absolu du gaullisme en votant pour

Catherine LAGATU

Professeur — Ancien conseiller municipal — Ancien conseiller général.

Candidat d'union de tous les républicains,
présenté par le Parti Communiste Français

DESISTEMENT EN FAVEUR DE CATHERINE LAGATU

La F.G.D.S. (Parti socialiste S.F.I.O., Parti radical, Convention des Institutions républicaines, Clubs).

En vertu de l'accord passé le 24 juin, avec le Parti Communiste Français, la F.G.D.S. invite tous les démocrates et tous les républicains à bloquer leurs suffrages le 30 juin prochain sur le candidat désigné

Catherine LAGATU

afin de battre le candidat gaulliste.

Le P.S.U. a rappelé le 24 juin 1968, qu'au second tour : « Il convient de bloquer toutes les voix qui se sont portées vers le P.S.U. au 1er tour, sur le candidat de gauche arrivé en tête. »

GRANDE REUNION PUBLIQUE

avec :

FOURNIAU Charles
Agrégé de l'Université

et **Catherine LAGATU**

Vendredi 28 juin, à 20 h. 30

Grande Salle
33, rue de la Grange-au-Belles

Vu : le candidat.

CETTE CIRCULAIRE N'EST PAS A METTRE DANS L'URNE, VOTRE VOTE SERAIT ANNULE. — UTILISEZ LE BULLETIN DE VOTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS CI-JOINT.

S.G.P. — PARIS.